

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 150 (2005)  
**Heft:** 6-7

**Artikel:** Enseignements de l'opération "COLIBRI" : G 8. Partie 1  
**Autor:** Bodmer, Roland  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-346503>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Enseignements de l'opération «COLIBRI» – G 8 (1)

De nombreux articles<sup>2</sup> ont été écrits sur l'engagement «COLIBRI», consacrés le plus souvent à des considérations générales et/ou abstraites. S'il est incontestable que l'armée a réussi la mission qui lui a été confiée, les obstacles au bon déroulement de cette opération furent nombreux et ont peut-être été un peu trop aisément occultés. Le présent article se propose d'apporter une information sur quelques difficultés rencontrées et certains enseignements tirés à un échelon opérationnel, en l'occurrence l'expérience vécue par le bataillon d'aéroport 1<sup>3</sup> durant son dernier service d'appui avant sa dissolution, du 19 mai au 6 juin 2003<sup>4</sup>.

## ■ Cap Roland Bodmer<sup>1</sup>

Sans revenir en détail sur le dispositif «COLIBRI», il convient de rappeler que les Forces aériennes sont organisées en une *Air Task Force (ATF)* et que l'importante composante terrestre comprend 13 bataillons et de nombreux détachements, regroupés en une *LTF (Land Task Force – Force de circonsistance terrestre)*, répartie sur la partie suisse de l'Arc lémanique. Cette structure ad hoc, sans l'échelon régimentaire, préfigure la brigadisation prévue dans l'Armée AXXI.

Au sein de la *LTF*, le bataillon d'aéroport 1 se voit con-

fier la mission subsidiaire de garde de l'Aéroport international de Genève, en appui de la Police de sécurité internationale. L'aéroport constitue certainement un des terrains-clés du Sommet d'Evian. Même si de nombreux engagements subsidiaires ont déjà eu lieu avant «COLIBRI», et que l'aéroport a déjà été plusieurs fois protégé par l'armée, «COLIBRI» diffère des précédents engagements essentiellement par trois aspects: l'ampleur du dispositif<sup>5</sup>, le caractère international de l'engagement, la forte probabilité d'événements perturbateurs<sup>6</sup>. Ces particularités ont plusieurs conséquences dans la préparation et la conduite de l'engagement.

## Préparation avant le service et planification

Lors d'un service d'instruction *ordinaire*, l'absence partielle et quasi traditionnelle d'une bonne partie des officiers d'état-major des bataillons n'influe que peu le déroulement du service. Dans un engagement subsidiaire de sûreté, surtout dans l'environnement agité du Sommet d'Evian, il devient primordial que l'état-major du bataillon soit au complet, notamment pour assurer un fonctionnement 24 h sur 24 et assurer la mise à disposition d'officiers de liaison. L'état-major a donc été complété en conséquence par des officiers issus d'autres corps

<sup>1</sup> Commandant remplaçant e.r. du bataillon d'aéroport 1.

<sup>2</sup> Adaptation par la rédaction de l'article originellement paru sous le titre «COLIBRI: un an après» dans l'édition de juin 2004 de L'officier neuchâtelois.

<sup>3</sup> Le bat aérop 1 a été renforcé pour la circonstance par la cp gren chars aérop 3 issue du bat inf 3, ainsi que par un détachement ondi et des conducteurs de chiens.

<sup>4</sup> Engagement «COLIBRI»: appui de l'armée aux autorités civiles dans le cadre du dispositif de sécurité mis en place pour le Sommet du G8 à Evian du 1<sup>er</sup> au 3 juin 2003.

<sup>5</sup> Le plus grand engagement de l'armée suisse depuis 1945!

<sup>6</sup> En avril 2003, le site contestataire [www.evian-g8.org](http://www.evian-g8.org) ne prônait-il pas que «l'essentiel est que leur sommet doive se dérouler comme une opération militaire en terrain ennemi»?

de troupe et a même été renforcé pour la circonstance par des officiers détachés de l'échelon supérieur: l'officier de transmission et l'officier du génie du régiment d'infanterie 3, tous deux des professionnels civils dans leur domaine, qui font un travail remarquable et créent les conditions de la réussite de la mission.

L'officier du génie est chargé de planifier et de conduire, avant et pendant le service, les travaux de renforcement du terrain sur le périmètre de l'aéroport (environ 12 km!), en étroite coordination avec la Police de sécurité internationale et avec le précieux appui du Service de sécurité de l'aéroport. Le renforcement du terrain nécessite 2000 rouleaux de fil de fer barbelé, 300 *vaubans*, 700 barrières et 6000 sacs de sables<sup>7</sup>, soit le chargement de 136 ponts de camions! L'essentiel de ces travaux est exécuté par la compagnie d'engins filoguidés III/7 avant l'entrée en service du

bataillon, dont les compagnies n'ont plus qu'à effectuer les inevitables finitions du dispositif, en application du vieux principe d'infanterie «La troupe qui prépare la position est celle qui s'y battrà»!

L'officier de transmission porte la lourde responsabilité d'établir et de maintenir les nombreuses liaisons qu'implique un service d'appui dans l'environnement particulier d'un aéroport international en activité, nonobstant le concept initial de la *LTF* qui prévoyait un unique réseau radio pour l'ensemble de la région genevoise, sensé couvrir les besoins en transmissions de la conduite du bataillon, des compagnies, de plusieurs dizaines de positions fixes non reliées par fil, sans oublier les chars de grenadiers et les autres troupes renforçant le Corps des gardes-frontière à Genève!

Fort heureusement, la cellule G6 de la *LTF* est entrée en matière sur la demande d'attribu-

tion de réseaux supplémentaires! L'officier de transmission est aussi fortement sollicité pour l'instruction aux *SE-135/235*, dont l'introduction a été ordonnée pour ce service, sans cours de cadres avant service à Bülach, à la différence de ce qui s'est fait dans de nombreuses formations, ainsi que pour la gestion de la nouvelle dotation de *Fill-Gun* des *SE-135/235* distribuée aux bataillons «COLIBRI». La programmation de la dotation des unités déjà équipées ne correspond nullement à la structure de la *LTF*. Dans le domaine des transmissions, il faut relever l'exemplaire collaboration avec le responsable des télécommunications de la Police de sécurité internationale et les techniciens de l'aéroport<sup>8</sup>.

Cette organisation ainsi que l'insertion d'un grand congé entre la première et la deuxième semaine réduit donc à cinq jours le temps réellement disponible pour l'instruction, entrée en service et déplacement sur le secteur d'instruction inclus<sup>9</sup>!

### Service du bataillon d'aéroport 1

■ Cours de cadres	12-16.05
■ 1 <sup>re</sup> semaine	19-23.05
■ 2 <sup>e</sup> semaine	26.05-01.06
■ 3 <sup>e</sup> semaine	02-06.06

La semaine précédent le service.  
Entrée en service et instruction préparatoire en dehors du secteur d'engagement, soit dans la région de Bulle.  
Grand congé compensatoire le lundi, finition des renforcements du terrain, prise du dispositif sur l'aéroport en milieu de semaine, engagement ininterrompu durant le week-end.  
Poursuite de l'engagement, puis démontage du dispositif et démobilisation en fin de semaine.

<sup>7</sup> Les appareils facilitant le remplissage (manuel) des sacs de sables constituent une denrée rare, et c'est qu'en faisant preuve de grande persévérance que l'arsenal de Genève en obtient 2 (sur les 3 que l'armée suisse semble posséder!).

<sup>8</sup> Même au XXI<sup>e</sup> siècle, les fils du téléphone de campagne continuent à être inopinément coupés en plein engagement... cette fois, c'est le fait des tondeuses à gazon préparant les pelouses du tarmac!

<sup>9</sup> Le bat aérop 1 étant une formation alarmable, une partie du matériel personnel de ses hommes est prépositionnée dans un arsenal d'alarme à Genève, ce qui implique une entrée en service à Genève.

## Instruction préparatoire

Dans une opération telle que «COLIBRI», les règles d’engagement (*Rules of Engagement*) constituent l’élément fondamental pour la préparation à l’engagement, car elles conditionnent, non seulement les techniques, mais également l’esprit dans lequel l’engagement doit être conduit. Les règles d’engagement de «COLIBRI», un document de dix-huit pages, ne sont remises au bataillon que le mardi du cours de cadres, ce qui laisse bien peu de temps pour les analyser et les intégrer dans les programmes d’instruction, toute préparation avant service étant évidemment exclue ! Si la distribution à chaque soldat de cartes résumant les règles d’engagement constitue une bonne couverture juridique, elle ne remplace nullement l’instruction qui s’y rapporte : face à une situation difficile pouvant évoluer très rapidement, chaque homme du dispositif doit être à même d’adopter le comportement attendu... sans devoir au préalable consulter sa carte !

Par ailleurs, un ordre de la *LTF* ordonne à toutes les unités de protéger leurs stationnements du secteur d’instruction par une garde armée, dès le matin du troisième jour du service. Lors d’un service d’instruction *ordinaire*, la mise en place de la garde armée constitue déjà une importante servitude. Il est manifeste que l’effort d’instruction et d’organisation ne peut être que difficilement absorbé dans le cadre de la brève préparation

à l’engagement «COLIBRI». En outre, le risque est grand de créer au sein de la troupe une dangereuse confusion entre les règles d’engagement de l’arme en service de garde et les règles d’engagement de l’arme dans le cadre des règles d’engagement «COLIBRI» ! Une demande de dispense de garde armée est dès lors acceptée par la *LTF*.

Une fois les particularités des règles d’engagement assimilées, le paramètre le plus contraintant pour la planification de l’instruction est le peu de temps disponible pour l’instruction préparatoire, ce qui est une caractéristique regrettable et persistante de notre armée de milice. Les matières d’instruction définies par le dossier d’ordres «COLIBRI» pour le bataillon d’aéroport 1 comprennent notamment :

– tir avec l’arme personnelle,

- techniques du service de garde,
- transmission,
- appareils d’observation,
- sanitaire,
- AC.

Afin d’optimiser le temps disponible pour l’instruction, décision est prise d’organiser une place de travail de bataillon pour certaines matières, les autres matières restant sous la responsabilité des compagnies. Les domaines de l’instruction centralisée, représentant trois jours en tournus par compagnie, sont le tir de défense personnelle selon la Nouvelle technique de tir de combat et les règles d’engagement, les techniques de garde et de protection d’ouvrage selon les règles d’engagement.

Aucun appui professionnel à l’instruction n’a été prévu par la *LTF* pour ces domaines pourtant politiquement sensibles<sup>10</sup>; le bataillon crée une cellule

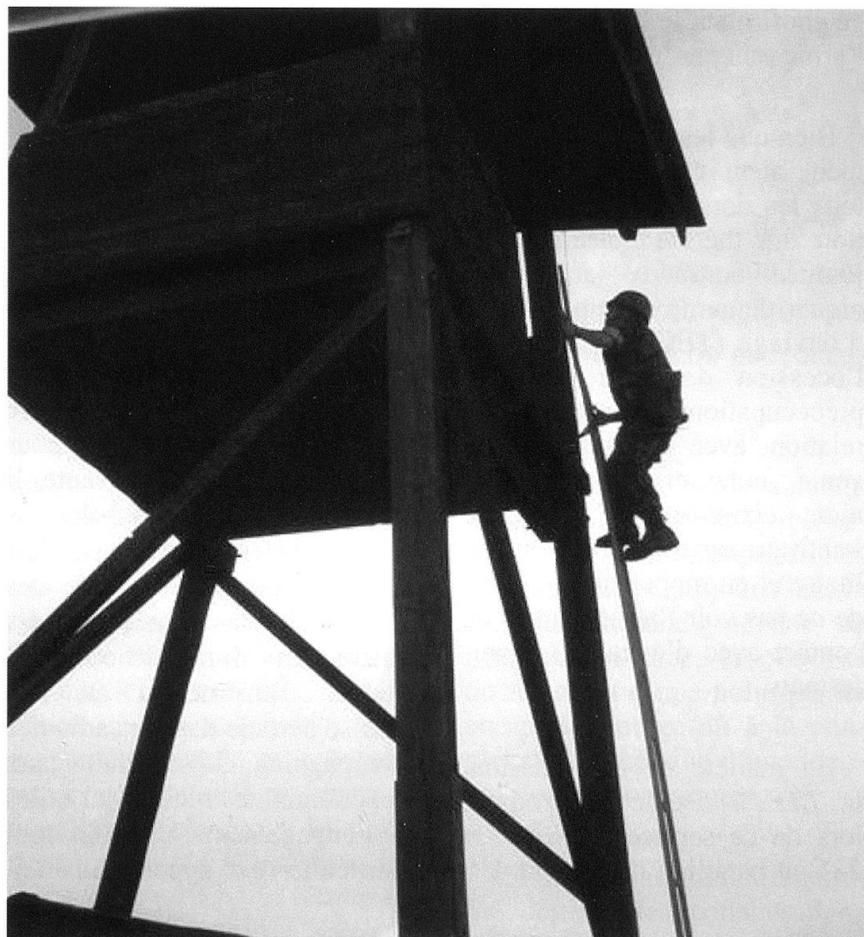


<sup>10</sup> Le seul appui professionnel est la prestation pour l’introduction de la SE-135 durant le cours de cadres.

d'instruction ad hoc rassemblant les spécialistes du bataillon et des volontaires issus d'autres unités<sup>11</sup>, avec le renfort ponctuel de deux militaires contractuels mis à disposition sur sollicitation par une Grande unité. Cette organisation est le seul moyen d'atteindre un niveau d'instruction élevé, indispensable pour forger la confiance de la troupe, mais présente aussi l'avantage de garantir une instruction uniforme des règles d'engagement au sein du bataillon, ce qui est primordial, vu que les compagnies sont engagées sur le même objectif.

Seuls les hommes ayant suivi l'intégralité du programme d'instruction sont engagés avec leur arme dans le dispositif, ce qui implique un strict contrôle de l'instruction. L'instruction des spécialistes (ordonnances de combat, équipages des chars de grenadiers, etc.) est délibérément axée sur leur fonction primaire ainsi que sur les mesures de protection personnelles. Ces spécialistes sont donc engagés sans arme dans le dispositif, mais toujours sous la protection de leurs camarades.

La disponibilité réduite des infrastructures d'instruction, notamment des places de tir, constitue certainement la principale contrainte liée au grand nombre



de bataillons en service simultanément dans le même secteur. La plupart des troupes «COLIBRI» ont le même programme de tir, ce qui nécessite les mêmes places de tir durant la même semaine. Le bataillon peut finalement bénéficier de six boxes ou stands naturels répartis dans un rayon de quarante km<sup>12</sup>, ce qui fait perdre un temps précieux en transport, mais permet

aux compagnies d'y défiler à tour de rôle pour suivre l'instruction donnée par les spécialistes NTTC. Le programme porte principalement sur le tir en situation, pour l'essentiel en tenue «COLIBRI» (gilet pare-balles avec plaques additionnelles, parfois avec masque AC), y compris les tirs de nuit<sup>13</sup>. Pour chaque tireur certifié «COLIBRI», la cible de pointa-

<sup>11</sup> Que ces volontaires soient ici remerciés; ils ont joué un rôle déterminant en maintenant un haut niveau d'instruction, notamment durant le cours de cadres, en contribuant à créer l'état d'esprit nécessaire à la réussite de la mission.

<sup>12</sup> En plus des places de tir pour les chars de grenadiers, la place de tir de l'Hongrin met aussi des stands CD à disposition, mais ces derniers sont impraticables en raison du brouillard et de la neige, obligeant une nouvelle planification en urgence de l'instruction de tir. Heureusement que les autres places de tir sont situées en plaine...

<sup>13</sup> L'excellente collaboration avec la région d'instruction est à souligner: il est ainsi possible d'augmenter le nombre de jours de tir de nuit au-delà des limitations prévues dans les dossiers de place. Sans ces ajustements, il n'aurait pas été possible de faire tirer le programme de nuit à l'ensemble du bataillon.

ge confirmant le bon réglage de l'arme est conservée.

Bien que les règles d'engagement aient été intégrées dans tous les domaines de l'instruction, une théorie ciblée lance la journée consacrée aux techniques de garde et de protection d'ouvrage (TEGAPO). Elle est l'occasion de lever certaines préoccupations de la troupe en relation avec l'engagement à venir, notamment en réaffirmant clairement le caractère «anti-terroriste» de l'action militaire et en rappelant le souhait de ne pas voir l'armée entrer en contact avec d'éventuels manifestants.

En matière de transmission, la *LTF* a décidé d'introduire lors de ce service les *SE-135/235* au bataillon d'aéroport 1<sup>14</sup>,

elle interdit expressément la remise de *SE-125*. Dès lors, comment mettre en place, dès le deuxième jour du cours de cadres, les gardes de tir avec des radios que personne ne sait utiliser? Un ordre initial prévoyait de consacrer un jour et demi du cours de cadres pour former les cadres à la *SE-135*, ce qui aurait pour effet de ne laisser plus qu'un jour et demi pour suivre les autres instructions et pour préparer la semaine suivante. Il va sans dire que des solutions plus现实istes ont été trouvées. Après que la majorité des cadres ait été formée par des instructeurs durant le cours de cadres, l'instruction au *SE-135* se déroule dans le cadre des compagnies et se limite aux fonctionnalités réellement utiles à l'engagement. Un soin tout particulier est apporté aux an-

nonces et aux alarmes spécifiques au dispositif, qui doivent être transmises sur le réseau général couvrant l'ensemble de l'AIG, en principe réservé aux messages opérationnels<sup>15</sup>.

En prévision d'une éventuelle diffusion de gaz lacrymogène par la police, l'instruction AC est essentiellement axée sur la poursuite de la mission avec le port du masque de protection. Malgré les précautions d'usage, l'ouverture du filtre de guerre provoque son traditionnel lot de coupures aux mains, heureusement sans gravité particulière. L'instruction à l'aide au camarade prend en compte la mise à couvert de blessés en tenue «COLIBRI».

R. B.

(A suivre)

<sup>14</sup> Les cadres du bataillon d'aéroport 1 n'ont pas bénéficié d'un cours d'introduction SE-135/235 avant service.

<sup>15</sup> Le réseau fil servait à la transmission des messages à caractère logistique ou organisationnel... sauf dans les zones de l'AIG où les transmissions hertziennes n'étaient pas autorisées pour ne pas perturber les sensibles installations radar et de radiocommunication de Skyguide!